**Université PARIS - PANTHÉON - ASSAS** **U.E.F. 1**

**Droit - Economie - Sciences Sociales**

L62029AC

Paris

**Session :**  JANVIER 2023 – 1er semestre

**Année d'étude :**  Licence 1

**Discipline :**  Science politique

(Unités d’Enseignements Fondamentaux 1)

**Titulaire(s) du cours :** Thomas Ehrhard et Marc Milet

**Durée de l’épreuve :** 3 heures

**Document(s) autorisé(s) :** Aucun

*Ce sujet comporte 2 pages. Avant de composer, veuillez vérifier que votre sujet est complet.*

\*\*\*

Vous traiterez, AU CHOIX, l’un des deux sujets.

**Sujet n°1. Dissertation**

En mobilisant les modèles analytiques étudiés et les trajectoires présentées en cours vous traiterez le sujet suivant :

Le système de partis français en 2022 : caractéristiques et conditions

**Sujet n°2. Commentaire de texte**

*Libération*, 06 mai 2019, « Turquie : l’illusion démocratique tombe à Istanbul »

L'autorité électorale a annulé le résultat des élections municipales de la ville lundi, poussée par l’AKP, après la victoire de l’opposition.

Bien que le Parti de la justice et du développement (AKP) a toujours clamé son attachement à la démocratie grâce aux élections, son insistance à rejouer le scrutin à Istanbul écorne « l'option d'une transition pacifique du pouvoir à travers des élections », selon Halil Gürhanli, spécialiste des populismes et de la vie politique turque à l'université d'Helsinki. Depuis de nombreuses années, l'AKP, le parti du Président, Recep Tayyip Erdogan, est critiqué pour l'affaiblissement progressif des institutions démocratiques, transformant le pays en un régime autoritaire.

Parmi les arguments évoqués pour demander l'annulation des résultats, il y a notamment celui selon lequel certains présidents de bureaux de vote n'étaient pas des fonctionnaires, ce qui est contraire à la loi. Or ce sont ces mêmes présidents qui avaient été validés par le YSK, dont les membres sont en partie nommés par Recep Tayyip Erdogan. Ces présidents ont supervisé les élections des maires d'arrondissement et des conseils municipaux, toutes deux remportées par l'AKP. Elles n'ont pas été contestées ni annulées. De quoi faire dire à Ahmet Sik, député du parti pro-kurde HDP sur Twitter : «6 mai 2019, à nouveau il y a un coup d'Etat en Turquie».

La décision du YSK fait tomber le voile sur la fonction réelle des élections en Turquie. «La population n'accepterait pas un dirigeant non élu. Mais le pays est un autoritarisme compétitif, à savoir un régime autoritaire entretenant une apparence de démocratie», avance Howard Eissenstat, assistant professeur à l'université St. Lawrence, dans l'Etat de New York, membre du Project on Middle East Democracy. (…)

Cette «crise d'Istanbul» met le pouvoir face à un dilemme. Prendre le risque de paraître affaibli voire laisser s'échapper une partie de ses réseaux, mais garder son apparence démocratique. Ou piétiner le jeu électoral, quitte à pousser l'opposition à ne plus croire en une potentielle alternance pacifique. «Si l'opposition perd cette confiance et ne joue plus le jeu, la Turquie deviendra beaucoup moins stable, et plus difficile à gouverner», assure Howard Eissenstat.